



# CAESTRE/KAESTER

MARS 2023

**La mairie, on garde le contact :**

Site internet officiel : [www.caestre.fr](http://www.caestre.fr)

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : [caestre.en.flandre@nordnet.fr](mailto:caestre.en.flandre@nordnet.fr)

Téléphone : 03 28 40 15 74

Télécopie : 03 28 42 14 72



CCAS



# CAESTRE

## Tu lis... Tu sais !

MARS 2023



Chers Caestriotes et Caestriotes,

Ce premier bulletin de l'année vous permettra de prendre connaissance de l'activité et de l'animation du village qui ont repris un rythme normal, voire intensif pour certaines associations. Le comité des fêtes a démarré l'année avec un carnaval aussi coloré que musical. Le cortège de 13 chars n'est pas passé inaperçu et a valu un très bel article dans la presse. Quelle fierté pour notre village de continuer à pratiquer les traditions festives régionales.

Quant à l'harmonie communale, elle a remporté un énorme succès avec son concert "Goldman'ia" qui a rassemblé plus de 200 personnes à la salle des fêtes. Par ailleurs, au cours du dernier conseil municipal, il a été voté à l'unanimité de participer à hauteur de 50% à l'achat de leurs nouveaux costumes. Leur subvention passera donc exceptionnellement en 2023 de 5 000 € à 12 000 €.

De notre côté, au conseil municipal, c'est au cours de la cérémonie des vœux que nous avons eu le plaisir de vous recevoir et vous rencontrer. Nous détenons le record, plus de 300 personnes étaient présentes, ce fut une belle soirée au cours de laquelle nous avons raconté l'histoire de deux années de mandat, les projets de l'année en cours et partagé avec vous ce bon moment de convivialité par deux fois reporté.

Plus récemment, le 8 mars dernier, j'ai eu le plaisir d'inviter en mairie tous les employés communaux et mes conseillers municipaux. J'étais très heureux de pouvoir enfin les remercier pour leur travail en organisant cette petite fête en leur honneur. Ensemble nous avons dégusté une centaine de délicieuses crêpes "maison".

Nous avons également mis à l'honneur Catherine Quaeybeur qui, après plus de quarante années au service de la municipalité, a pris sa retraite au 1<sup>er</sup> mars. J'ai pu aisément retracer sa carrière étant donné qu'elle n'a eu qu'un seul employeur, la mairie de Caestre. Sylvie Supeley, notre DGS, a d'ailleurs souligné en souriant que son dossier retraite avait été un des plus faciles à faire.

Avant de clôturer ce message d'introduction, je tiens à vous faire part des félicitations que le président du SMICTOM a adressées à la commune. Après avoir fait partie des premiers à se servir des nouveaux bacs et tenté de réduire leurs déchets, les caestriotes continuent de respecter les règles et nous n'avons pas (ou presque pas) à déplorer de dépôts sauvages. Seuls quelques individus, par provocation certainement, salissent le village. Pour en avoir discuté avec bon nombre d'entre vous, je sais que ces agissements sont répréhensibles par la majorité, ce dont je n'avais d'ailleurs jamais douté.

Bonne lecture

Jean-Luc Schricke  
Maire de Caestre

AVANT LE 30 JUIN 2023

**Obligation déclarative des propriétaires**

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle **obligation déclarative** en 2023. À partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements. Cette déclaration peut être réalisée, dès aujourd'hui, depuis le service en ligne "**Gérer mes biens immobiliers**" à partir de l'espace sécurisé sur le site **impots.gouv.fr**. Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées

2  
0  
2  
3



# Cérémonie des voeux



De nombreuses personnalités nous ont honorés de leur présence.



Le sénateur Decool reconnaît et salue son ancien élève l'abbé Aernouts



L'Harmonie Communale a ponctué la cérémonie de quatre pauses musicales très appréciées.



Diplômes et chocolats pour les médaillés du travail.



Après avoir cité quelques anecdotes sur le village, Sylvie Supeley présente les agents recenseurs.



Salle des fêtes comble et la cérémonie a pris fin vers minuit !

## Les règles applicables !

URBANISME

### Vous souhaitez :

- Réaliser une nouvelle construction.
- Faire une extension.
- Installer des panneaux photovoltaïques.
- Poser une clôture.
- Modifier votre garage pour en faire une pièce à vivre.
- Isoler/modifier vos façades extérieures.
- Changer de fenêtres.

> **Vous devez effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme** (Permis de Construire, Déclaration Préalable de travaux, Permis de Démolir...).

### Quelles sont les règles applicables dans ma commune ?

Avant tout projet de construction, il est nécessaire de se renseigner sur les règles de constructibilité qui s'appliquent à votre terrain. Sauf cas particulier des lotissements, les règles d'urbanisme applicables sont celles en vigueur au moment de l'approbation de l'autorisation d'urbanisme.

> **Sur le territoire de la CCFI, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) approuvé le 27/01/2020 et modifié le 15/03/2022 est en vigueur.**  
<https://cc-flandreinterieure.fr/fr/rb/351483/plui-h>

**Pour connaître la réglementation applicable à votre projet, vous pouvez soit :**

- Consulter le PLUI-H sur le site web de la CCFI - rubrique urba/habitat - Plui-H.
- Vous rendre dans votre mairie.
- Contacter le service urbanisme de la CCFI : [urbanisme@cc-flandreinterieure.fr](mailto:urbanisme@cc-flandreinterieure.fr) ou 03 74 54 00 71.
- Questions relatives au Guichet Unique : [guichet-unique-ads@cc-flandreinterieure.fr](mailto:guichet-unique-ads@cc-flandreinterieure.fr).

### Quelle autorisation pour quel projet ?

**Je modifie l'aspect extérieur**

- Création d'ouverture
- Pose de panneaux solaires
- Rénovation de toiture
- Installation de fenêtre de toit
- Revêtement, peinture de façade
- Construction d'une pergola

**Je réalise une extension**

- Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte, ... en bois (sans pg)
- Moins de 40 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* → Déclaration préalable / Permis de construire
- Plus de 40 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* sans surface, toit en p. ou sq → Déclaration préalable / Permis de construire
- Moins de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* → Déclaration préalable / Permis de construire
- Plus de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* → Déclaration préalable / Permis de construire

**Je construis une annexe**

- Construction abri de jardin, local technique, carport
- Moins de 5 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* → Recours Amiable / Déclaration préalable / Permis de construire
- Moins de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* → Recours Amiable / Déclaration préalable / Permis de construire
- Plus de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* → Recours Amiable / Déclaration préalable / Permis de construire

**J'installe un portail ou une clôture** (à l'alignement ou en limite séparative)

- Édification ou modification de la clôture → Déclaration préalable
- Création ou modification de l'accès → Déclaration préalable

**J'installe une piscine enterrée ou hors sol**

- De moins de 10 m<sup>2</sup> installée moins de 7 mois → Recours Amiable / Déclaration préalable / Permis de construire
- De 10 à 100 m<sup>2</sup> sans couverture ou < 1,80 m → Recours Amiable / Déclaration préalable / Permis de construire
- De plus de 100 m<sup>2</sup> ou couverture > 1,80 m → Recours Amiable / Déclaration préalable / Permis de construire

\* SP : Surface de Plancher - ES : Emprise au Sol

\*NB : seuil du recours à l'architecte obligatoire fixé à l'article R. 431-2 du code de l'Urbanisme

### Où déposer mon dossier ?

- Soit auprès de votre mairie en version papier.
- Soit **en ligne** via le **Guichet Unique** de la CCFI : <https://flandreinterieure.geosphere.fr/guichet-unique>.
  - > **Service 24/24h**, depuis chez soi, sans imprimer le dossier, avec un suivi en temps réel de l'avancement de celui-ci.
  - > Toutefois, **pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande** en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour : **choisir** le formulaire CERFA adapté à vos travaux ; **éditer** l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction ; **anticiper** votre calendrier de réalisation.

**IMPORTANT**

**Entretien des trottoirs et caniveaux**



Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous appartient d'entretenir et maintenir en état de propreté la partie trottoir et caniveau devant chez vous.  
**La propreté de notre village commence devant chez vous**

Nul n'a le droit de s'approprier tout ou partie du domaine public routier ou de ses dépendances sans autorisation préalable.

Il est donc strictement interdit de mettre des plots, pots de fleurs ou tout autre moyen d'entrave sur les espaces longeant les routes.

**Attention, en cas d'accident votre responsabilité serait engagée.**

**Quand on a un chien, on ramasse ses crottes !**



Beaucoup trop de personnes oublient de ramasser les déjections de leur chien un peu partout dans le village.

Nous rappelons qu'il est obligatoire pour tout propriétaire ou possesseur de chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

NON, les crottes ne font pas partie du décor !

NON, les crottes ne sont pas un engrais bénéfique aux espaces verts !

Les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics  
**NE SONT PAS DES "BACS A CROTTES" !**

**Déjà dit  
et  
déjà écrit !!!**

**Entretien des jardins et pelouses**

- Pour le respect et le confort de tous, les tontes de pelouses, tailles de haies, coupes de bois, ne sont **PAS AUTORISEES le dimanche et les jours fériés.**
- Le dépôt de déchets verts dans les fossés, ainsi que les feux de jardin sont **INTERDITS.**
- Un centre d'apports volontaires est à votre disposition au village. Il est situé rue d'Hazebrouck et ouvert tous les jours, sauf le dimanche et jours fériés, de 8 h 00 à 17 h 00.

**ATTENTION, il ne s'agit pas d'une déchèterie, seuls les déchets verts y sont acceptés :** coupes de haies, branches d'arbres de 2 m maximum, souches de taille raisonnable, plantes, fleurs, gazon.

**Les déchèteries**

Vous pouvez déposer tous les encombrants dans n'importe quelle déchèterie du SMICTOM des Flandres qui en compte 8 sur l'ensemble de son territoire : **Bailleul, Ebblinghem, Estaires, Hazebrouck, Laventie, Merville, Nieppe, Steenbecque.**

**Les plus proches : Hazebrouck, Bailleul, Ebblinghem.**

L'accès est gratuit et strictement réservé aux particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM des Flandres.

LES PROFESSIONNELS NE SONT PAS AUTORISES.

Toutes les infos : <https://www.smictomdesflandres.fr/trier/decheterie/>

**Colonnes à verre**

- Si l'objet ne passe pas par l'ouverture, c'est que ce n'est pas le bon conteneur. Il faut le déposer en déchèterie.
- Inutile de laisser les objets non éligibles au pied de la colonne, vous viendrait-il à l'idée de déposer au pied d'une boîte à lettres le colis que vous souhaitez envoyer, sous prétexte qu'il ne passe pas par la fente ?
- Par respect pour l'environnement, ne laissez pas sur place les contenants qui ont servi au transport.

**Recycler, préserver... les bons gestes**

**9 colonnes à verre sont à votre disposition, uniquement pour les bouteilles, pots et bocaux EN VERRE :**

- Place de l'Eglise
- Salle des fêtes
- Salle polyvalente
- Centre d'apports volontaires
- Parking du magasin Carrefour Contact

## RESIDENCE "Les Tilleuls"

La résidence et l'association qui lui est dédiée !

### Les Tilleuls, une résidence active et animée !

#### LE CLUB LES TILLEULS

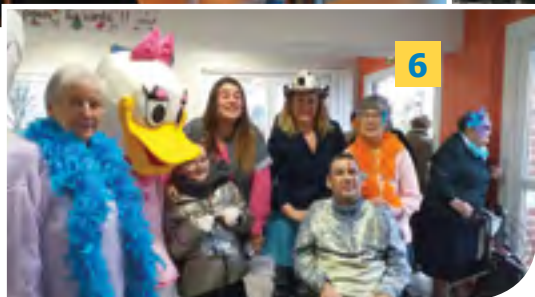
Hélène Bailleul est élue présidente du club "Les Tilleuls" et succède à son père, Alain Debrauwer qui assumait le poste depuis de nombreuses années.

La municipalité et le CCAS de Caestre ont remercié Monsieur Debrauwer pour son implication qui allait bien au-delà de son rôle de président. En effet, il avait à coeur de toujours faire plaisir aux habitants de la résidence.

Pour fêter l'évènement, les résidents furent invités à un repas raclette aux côtés des membres du bureau et d'autres invités dont Monsieur le Maire.



#### Fêtes, rencontres, activités...



1- Repas avec le club Les Tilleuls, la nouvelle présidente et la maîtresse de maison servent le dessert / 2- Goûter de Noël offert par la municipalité, Monsieur le Maire en coupeur de bûches / 3 & 4- Les résidents sont invités à la mairie en remerciement de leur participation à la création des décorations de Noël qui ornaient le balcon et le sapin sur la place / 5- Les quatre reines désignées par les galettes 2023, 6- Jour de carnaval, le cortège fait une halte à la résidence, la musique, la farandole et les confettis s'invitent dans la salle de restaurant.

#### Résidence LES TILLEULS CAESTRE

Vivre comme à la maison  
EN TOUTE SECURITE

- & DES SERVICES, si je veux
- & DES COPAINS, à ma porte
- & DES ANIMATIONS, si je veux

Structure conventionnée APL  
(aide au logement)



### L'association des Anciens Combattants A-C-P-G et C-A-T-M

#### L'heure de la relève a sonné !!!

Après plus de 50 ans de présence dans l'association ACPG-CATM et 17 ans en tant que président Alain Supeley a transmis les valeurs de l'association à Claude Pillois ancien militaire d'active et habitant du village. Par la même occasion le bureau a été renouvelé, Alain Supeley assure la vice-présidence, Olivier Loewenguth prend le poste de trésorier et Sylvie Supeley celui de secrétaire.

Notre nouveau président a tenu à remercier M. Supeley pour ses loyaux services accomplis avec sérieux et dévouement et sa grande jovialité ainsi que son dynamisme dans le travail accompli. L'association le remercie ainsi que M. Roland WICKE ex-trésorier et porte-drapeau de l'association. L'association compte aujourd'hui 20 membres.

**Composition du bureau** en présence de M. le Maire, de la gauche vers la droite :

*Roland Wicke - ex-trésorier,  
Alain Supeley - ex-président et nouveau vice président,  
Olivier Loewenguth - trésorier,  
Jean Luc Schricke - maire de Caestre,  
Claude Pillois - président,  
Sylvie Supeley - secrétaire.*



### L'association des anciens combattants A-C-P-G et C-A-T-M de Caestre se modernise !!!



Création d'un nouveau logo reprenant notre monument aux morts et nos couleurs.

Présence sur les réseaux sociaux avec la création d'un compte instagram où nous publierons des informations sur le devoir de mémoire et les photos de nos différentes manifestations.

Création d'un QR CODE pour un accès rapide à notre page instagram.

[https://www.instagram.com/acpg\\_catm\\_caestre/](https://www.instagram.com/acpg_catm_caestre/)



*Venez nous rejoindre, plus nous serons nombreux, plus nous pourrons avancer vers l'avenir en retrouvant une association active qui fera vivre le devoir de mémoire.*

### Intervention dans les écoles, 8 et 10 novembre 2022



Dans le cadre du devoir de mémoire, M. Charley et M. Loewenguth sont intervenus dans les deux écoles du village pour présenter aux enfants de CM1 et CM2 notre soldat de la Grande guerre, "Le Poilu". L'objet de cette intervention était de présenter aux élèves le soldat lui-même, sa tenue, son paquetage.

Riche d'échanges avec les enfants ce fut un moment très apprécié autant par eux que par nous.

## Tennis de Table Caestre

### Le mot du président

Bilan de la première phase du championnat par équipe FFTT : la Régionale 4 termine sur le podium

à une superbe 3<sup>ème</sup> place ! L'équipe 2 en Départementale 1 termine première de sa poule avec 6 victoires et un match nul : elle accède donc au niveau supérieur ! Les 3 équipes de Départementale 2 terminent respectivement à la 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> place sur les 8 équipes classées : l'objectif du maintien est donc assuré de fort belle manière. En départementale 3, Caestre 6 termine à une honorable 6<sup>ème</sup> place, pour une équipe composée notamment de jeunes joueurs faisant leurs débuts en compétition.

La seconde phase de championnat a débuté en Janvier : ce sont désormais 8 équipes qui défendent les couleurs Caestriotes :

- 2 équipes en Régionale 4
- 3 équipes en Départementale 2
- 2 équipes en Départementale 3

- Pour la toute première fois, une équipe en championnat jeunes minimes-cadets !

Dates des rencontres à la salle polyvalente de Caestre : 2 avril, 16 avril, 14 mai.

Nous souhaitons à nos pongistes autant de réussite que lors de la phase précédente, toujours dans l'ambiance conviviale qui fait le charme de notre club.



## Enduropale 2023



**ENDUROPALE 2023...  
Clément, Ernest, Pierre,  
Mathis, Edouard et Tom,  
les Caestriotes à l'arrivée !**

1- Edouard Wael et Pierre Ramon / 2- Pierre Ramon, Mathis Marcant et son frère Martin / 3- Ernest Ramon / 4- Clément Schoonheere



## La 5ème étape des 4 jours de Dunkerque passe à CAESTRE !



### La course LES 4 JOURS DE DUNKERQUE 67ème édition à CAESTRE le samedi 20 mai

L'étape ROUBAIX/CASSEL traversera notre village depuis la route de Strazeele pour quitter le village par la route d'Hazebrouck.

Le conseil municipal vous invite à venir encourager les cyclistes Place du Château.

- **13 h 00 PASSAGE DE LA CARAVANE PUBLICITAIRE**  
C'est la deuxième plus grande caravane publicitaire après celle du Tour de France. Ce sont près de 80 véhicules qui complètent le spectacle en distribuant, au cours de la traversée des villes et des villages, de nombreux cadeaux publicitaires et objets collecteurs.
- **14 h 30 - PASSAGE DES CYCLISTES**  
Soyez nombreux à assister au spectacle impressionnant du virage de la rue de Strazeele vers la rue d'Hazebrouck.

**Distribution de petits cadeaux pendant toute la durée de l'évènement.**

**Pour rejoindre l'équipe des signaleurs et participer au bon déroulement de la manifestation, contactez la mairie au 03 28 40 15 74**

Après un premier galop d'essai plutôt concluant l'an dernier pour Ernest Ramon, son objectif cette fois était de se classer dans le top 60. Après une bonne préparation hivernale sur le plan physique et un entraînement moto sur le circuit de Loon-Plage, il sera au départ de la course "Espoir" réservée au 85 cm<sup>3</sup>. Il se classera 54<sup>ème</sup> sur les 110 pilotes au départ. Ernest est très satisfait, même s'il a beaucoup chuté et aurait pu espérer encore mieux.

La motivation de son père, Pierre, venait surtout du fait de partager avec Ernest et son ami Edouard Waels ce week-end fort en intensité et en adrénaline, en présence de la famille et de nombreux amis. Un départ prudent, des chutes, une seconde partie de course plus fluide pour un classement final à la 467<sup>ème</sup> position sur 1300 pilotes engagés, au coude à coude avec son ami Edouard.

En ce qui concerne Clément Schoonheere, il aura eu bien des difficultés pour parvenir à valider son inscription car il avait été placé sur liste d'attente. C'est seulement quelques jours avant la course qu'il aura eu confirmation de sa participation. Il prendra le départ sur sa nouvelle moto Husqvarna, qui se montrera capricieuse et avec laquelle il livrera un combat sur la quasi totalité du parcours. Malgré les chutes et les problèmes mécaniques, il ne lâchera rien et fera une deuxième partie de course dans la maîtrise avec le plaisir de se classer à l'arrivée dans le top 500.

Un autre jeune, Mathis Marcant, intègre le top 350.

Quant à Tom Caneele, dont les résultats se situent au niveau national, il a terminé l'épreuve "Junior" du dimanche matin à une magnifique 4<sup>ème</sup> place scratch sur 170 pilotes au départ. Il termine 1<sup>er</sup> de la catégorie 125 cm<sup>3</sup>.

**Nous prenons rendez-vous dès maintenant avec ces pilotes pour suivre leur prochaine course en 2024**

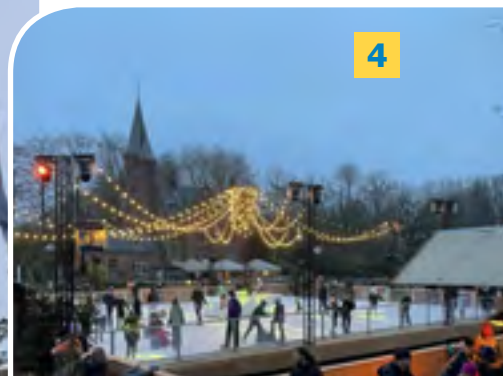
## Le comité des fêtes



1



2



4



3



5



### Une fin d'année très active pour le comité des fêtes de Caestre :

**1-** 10 novembre, fête de la Saint-Martin. Equipés de lampions et betteraves sculptées, les jeunes caestros sont partis en quête de Saint Martin et de son âne. La mission accomplie, tout ce petit monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour la distribution des récompenses / **2-** 11 décembre, une journée à Bruges pour le marché de Noël / **3-** 19 décembre, le spectacle de Noël "Le livre magique" enchante les enfants. Un goûter et la visite surprise du père Noël sont venus compléter cet après-midi pour le plus grand plaisir de tous / **4 & 5-** 20 décembre, une trentaine de participants à la sortie patinoire.

Dimanche 5 mars, dès 14 h 00 les chars affluaient sur la place de l'Eglise au son des musiques et klaxon. Les groupes, costumés et motivés, ne se sont pas laissés impressionner par le vent froid.

Le cortège, mené par le géant Pet'Je Bolder a défilé dans le village jusqu'à la salle des fêtes, où chants et danses ont pris le relais.



C  
A  
R  
N  
A  
V  
A  
L



Avant de rejoindre leur char, Harry et Hermione ont accepté de poser pour notre bulletin municipal.

## Banques alimentaire et Téléthon - LES RESULTATS

25, 26 et 27 novembre 2022

Collecte des banques alimentaires



Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.

Banques Alimentaires



Les Banques Alimentaires collectent.

banquealimentaire.org

Au cours de ces trois journées de collecte, 622 kg de denrées ont été collectés. Merci à tous pour votre générosité. En cette période particulièrement difficile, les bénévoles ont été très touchés par les gestes de générosité et aussi les messages de solidarité reçus pendant la collecte.

3 décembre 2022

Tricot / Couture pour le Téléthon



Les clubs de couture et de tricot de Caestre travaillaient depuis deux ans à la préparation de cette vente au profit du Téléthon. Rien d'étonnant donc de découvrir à chaque table des créations originales, utiles, décoratives...

Des stands "tombola", "pâtisseries", "soupe maison", "pause café" complétaient le plaisir de la visite.

Les organisatrices remercient tous les visiteurs ainsi que les commerçants qui les ont aidées par leurs dons.

Le montant des ventes ajouté aux 350 € déposés en mairie par un généreux donateur anonyme a permis de verser près de 1120 € au comité d'Hazebrouck au profit du Téléthon.

### Club "La Joie de Vivre" - Rendez-vous tous les 15 jours le mercredi

30 novembre 2022

Salle comble pour le repas



Au club "La joie de vivre" les adhérents se retrouvent tous les quinze jours pour jouer aux cartes, au scrabble,...

Mais ce n'est pas tout ! En novembre, le repas annuel, ouvert à tous, a remporté un grand succès.

Une petite pause "tombola" était proposée pour le plaisir de tous.

11 janvier 2023

Galette et jeu à "La Joie de Vivre"



En janvier, la tradition de la galette est respectée.

2 reines et 5 rois posent pour la photo avec Monsieur le Maire qui n'a pas eu la chance de trouver une fève dans sa part de galette.

Pour tous renseignements et/ou adhésion :

Fabrice BOULY, président. Email : [fabrice.bouly@nordnet.fr](mailto:fabrice.bouly@nordnet.fr)

Tél : 03 28 40 22 46

**ETAT CIVIL**

**Décès**

Aline DEBOUDT née HEYMAN, le 31/10/2022  
 Quentin MAILLARD, le 03/11/2022  
 Marie-Jeanne WASSELYNCK née DUMORTIER, le 14/11/2022  
 Michel BODDAERT, le 16/11/2022  
 Emerance DEFOORT, le 06/12/2022  
 Charline DUMOULIN née PARQUET, le 14/02/2023  
 Georges FERLIN, le 16/02/2023

**Mariages**

Stéphane MENU et Sylvie FOLLET, le 17/12/2022  
 Paul BARAT et Manon LEPERCQ, le 04/03/2023

**Naissances**

Amalia THEUNIS, née le 22/11/2022  
 Rachel LAVALLEE, née le 23/11/2022  
 Jean RABACHE, né le 28/11/2022  
 Lise CROES, née le 07/12/2022  
 Thais DAUCHY, née le 08/01/2023  
 Esteban HELE LAPUH, né le 03/02/2023



**Baptême civil**

Le 20 novembre 2022, nous avons eu le plaisir de célébrer le baptême civil d'Agathe fille de Camille et Maxime ISIDOR  
 Le baptême civil (également appelé parrainage civil ou parrainage républicain) est un engagement moral d'ordre purement privé.  
 Une cérémonie rarement célébrée en mairie, mais néanmoins bien sympathique et qui met l'enfant à l'honneur.

**Mairie, on garde le contact**

Tous les comptes rendus des réunions de conseil sont sur le **SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE** :  
<http://www.caestre.fr/fr/comptes-rendus>

**PANNEAU LUMINEUX**

**des informations en temps réel**

TELECHARGEZ L'APPLICATION CENTOLIVE et consultez les annonces du panneau sur votre téléphone !

**FACEBOOK - CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie**

Offres d'emploi, liens pratiques et messages de différents organismes, informations CCFI et Préfecture....  
 Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.  
**SOYEZ INFORMES, ABONNEZ VOUS A LA PAGE !**

